

Paysage d'ensemble bien jurassique, qui est celui dont on jouit chez nous, de n'importe quel point surélevé, mais paysage familier, qui nous dit que c'est bien là notre pays, celui que nous aimons, que devons parcourir dans tous les sens, pour le bien connaître et l'aimer plus encore. Paysage uniforme et monotone! Non! Il n'y a que les gens qui ne savent pas ouvrir les yeux et s'ennuient sur les montagnes, qui voient de l'uniformité et de la monotonie dans notre beau Jura.

Du Planay, une plongée à travers une forêt nous amène au Crot: une clairière mouchetée de sapins, avec au milieu un chalet tout modeste, au toit bas. Un pelêtre est justement occupé à faire son portrait. Nous ne sommes donc pas les seuls à voir de la beauté dans le pays des bois, des combes, des clairières, des chalets aux tons gris. Là, un peu en contre-bas, un sapin de taille peu ordinaire s'élève majestueusement au-dessus du gazon. Il faut l'aller voir. Si l'arbre n'est pas d'une hauteur exceptionnelle, il est du moins d'un diamètre respectable, peu ordinaire et en pleine vigueur et prospérité. A sa prochaine réédition, le catalogue des *Beaux arbres du canton de Vaud* fera bien de le mentionner. Cet arbre, nous ne le classerons pas encore *gogant*, mais dans tous les cas: candidat au *gogantisme*.

A deux pas, voilà la vieille route de Bassins; la suivre quelques instants, puis foncer comme toujours vers le sud et nous sommes sur un nouvel alpage, la Pessette; le chalet a petite mine, mais la citerne est pourvue du perfectionnement le plus moderne. Elle est couverte et cadencée à toute épreuve. Le puisoir a disparu. Mais du fond part un tuyau qui débouche à l'extérieur au-dessus du bassin, placé en contre-bas. En temps ordinaire, une vanne fermée empêche l'eau de s'écouler. Quant le berger, préposé aux abreuvoirs, veut verser à boire au bétail, il ouvre la vanne au moyen d'une clef spéciale et la referme lorsque le bassin est rempli. Ce système est certainement très pratique pour les amodiateurs et les gardiens de troupeaux. Mais vis-à-vis des touristes, il est détestable, je dirai même cruel. S'il se répand, on peut prévoir qu'un jour, les promeneurs se verront dans l'impossibilité de se procurer une goutte d'eau potable, pour se rafraîchir ou chauffer un peu de soupe ou de thé. Est-ce là le but visé par les communes, les particuliers, propriétaires des alpages munis d'installations d'abreuvement aussi perfectionnées?

A proximité de la Pessette il y a la Dunanche, l'un et l'autre, sauf erreur, les *premiers* de la Bassine. Et si le progrès a passé par la Dunanche pour gagner la Pessette, du moins ne s'y est-il pas arrêté, car là, à la Dunanche, l'eau est accessible, selon l'antique système.

La carte fédérale au 25 millième est un merveilleux instrument. La carte vaudoise au 50 millième aussi. Avec l'une, comme avec l'autre, on va à sa volonté. Aussi, du bas de la Pessette, grâce au travail des ingénieurs topographes, nous comptions notre itinéraire de l'après-midi: suivre la route du Mondion jusqu'à la première clairière de la montagne des Frasses, tourner à gauche, enfilier une nouvelle clairière à contours brisés qui se termine à la limite du territoire de Bassins, grimper une cinquantaine de mètres dans la forêt, vers l'ouest pour atteindre la clairière la plus orientale de la Combe au Roc. L'exécution du projet trouve aussitôt sa réalisation sans aucun accroc.

La Combe au Roc et le Pré Nouveau qui lui fait suite au sud: deux montagnes qui feraient actuellement le bonheur de maints amodiateurs de chez nous. De l'herbe à profusion, de l'herbe verte, tendre et haute, avec des trèfles surabondants. Cette Combe au Roc occupe une situation privilégiée, abritée contre la bise et le joran. Elle se compose essentiellement de trois combes encaissées, orientées du sud au nord, dominées et protégées par des crêtes élevées et densément revêtues de sapinières. Au Pré Nouveau, on remarque un magnifique *gogant*. Ah! le beau sapin droit, élancé, vigoureux, au tronc énorme, à la ramure puissante!

Et puis nous poursuivons à travers des bois touffus, à travers des bois clairs, des prés de montagne fraîchement fuchés, des plantations de sapins, pour tomber directement sur la Borsattaz et ses célèbres *gogants*. Ces deux arbres-là, vrais et gigantesques monuments de l'espèce, on ne saurait trop les admirer, et comme on se sent petit et fragile à leur pied. Le plus gros des deux possède une seule tige mesurant 33 m. de haut, 0,75 m. de circonférence, soit plus de 2 m. de diamètre et un volume de 42 m³. Le cube de l'arbre entier avec ses branches est estimé à 50,5 m³ environ. C'est le plus beau et le plus gros des arbres résineux du canton et, comme grossec, le second de son espèce signalé jusqu'ici en Suisse, d'après la publication *Les beaux arbres du canton de Vaud*. Seul, le sa-

pin d'Orvin, ou-dessus de Bière, qui a 7,10 m. de circonférence et 34,5 m. de hauteur, le dépasse. Cet arbre, celui de la Borsattaz, l'image, la photographie sont incapables de donner une idée de sa taille, de la puissance formidable qui se dégage de cet être vivant et bien vivant, né sur le sol du pays. Il faut le voir. Alors on est saisi!

Après la Borsattaz vient la Prangine, un gentil pâturage, frais, bien herbé, agréablement boisé et buissonné. C'est, pour le moins, la vingtième montagne que nous traversons aujourd'hui. Saint-Cergues est à ses pieds. En quelques minutes nous y sommes et trouvons à l'hôtel Auberson, une hospitalité plusieurs fois déjà appréciée.

Le lendemain, retour par le palier supérieur des alpages du district de Nyon. Le premier but est les *Fruitières de Nyon*, montagnes connues et célèbres au près comme au loin. Elles sont deux, ces Fruitières, dénommées le Chalet Devant et le Chalet Derrière. Mais c'est du premier surtout dont on parle dans le monde des excursionnistes, à cause de la situation unique qu'il occupe au point culminant d'une immense pelouse, d'où la vue s'étend de tous côtés en un panorama magnifique. Au sud-ouest, c'est la Dôle et ses précipices, flanquée en avant du plateau escarpé de la Barilletta. Ah! si le temps était clair, quel tableau nous aurions sous les yeux, mais seul le sommet du Mont-Blanc émerge des brumes qui encapuchonnent les Alpes. Du Mont Sallaz, on distingue très distinctement le Chalet Devant des Fruitières du Nyon. Sa silhouette pyramidale se profile avec une belle netteté dans l'horizon du sud.

Une côte boisée, et le Chalet Derrière est à nous. Une autre côte, au revers rapide, solidement brisé, d'où dévalent en masse des génisses assoiffées et c'est le tour de la Combe occupée par la Genollière et le Haut-Mont, immédiatement au pied du mont boisé de l'Arrière. Un à droite et nous serons au Vermeilay. Toutefois, devant nous, s'étend une immensité boisée, au ton sévère et à l'allure mystérieuse comme sont toutes les forêts de résineux quand on les contemple de loin et surtout de haut. Avez-vous jamais regardé avec attention le monde de sapins qui s'étend au-dessus du Mont Sallaz, sur la Bassine et les Pralets? Sur mon esprit, cette société de noirs sapins, qui ont l'air de se toucher tous et de former une mer aux flots d'encre, produit toujours une impression que je ne saurais définir. Elle m'attire, me subjugué et retient mes regards et mes pensées bien plus que le tableau qui s'étend au-delà.

Aussi ne vous étonnez pas que nous ayons poussé une pointe profonde dans les bois du Haut-Mont et nous avons retrouvé, sous le couvert de cette sombre sapinière, tout le charme que l'on rencontre chez ses pareilles: des lierreux accidentés, une végétation de hautes herbes feuillues, des fougères aux frondes délicates, et surtout de la paix, du silence, du mystère... et de la fraîcheur aussi.

Un zig-zag, notre fugue à travers la vaste forêt! Il nous ramène dans la combe du Vermeilay, un alpage immense, propriété d'Arzier, comme ses voisins et tant d'autres de la région. Le plan du chalet est rasé; pas un poil d'herbe, pas une tête de bétail. Les bois d'en-haut l'hébergent en ce moment; il y trouve une nourriture suffisante et substantielle, puisque le fromager affirme qu'au Vermeilay on trait plus de lait que l'an passé. Heureuse montagne, heureux amodiateur!

Du Vermeilay, on transite à travers la Grand Ennaz sur les Pralets. Encore un monde, une immensité que cette Ennaz dite La Grand et pour cause. Nous prenons par les bois dont la traversée est exempte de difficultés. Aux Pralets, on se sent déjà presque chez soi, puisqu'ils sont adossés au Mont Sallaz et confinent au Couchant. Découvrir le chemin du Couchant, gravir l'escarpement qui limite au levant la Combe communale; pousser une pointe jusqu'au Chalet à Roch d'en haut — soit dit en passant, très confortablement aménagé au point de vue de l'habitation, par l'autorité municipale — et regagner le home, il y en a eu suffisamment pour occuper la seconde partie de la journée.

Et voilà! Mais je ne me contenterai pas de ces zig-zag-là; j'en entrevois déjà d'autres à effectuer dans la même région; ils croiseront les premiers, ils se confondront peut-être avec eux sur une partie du parcours, ils réveilleront des souvenirs, des impressions; en mon âme toujours plus éprise de la beauté et des charmes de notre petit pays, ils évoqueront de nouvelles et solides sensations. Ce sera pour l'an prochain!

S. A.

En zig-zag.

De la route du Marchairuz à la route de Saint-Cergues s'étend un immense demontagne, de forêts, de combes, voire de cluses transversales plus ou moins prononcées. Ce vaste territoire, à nous Combiens, nous est à peu près inconnu, si l'on en excepte la partie qui se trouve à bise d'une ligne tirée du Noirmont à la Nuvaz.

Pour apprendre à connaître toute la partie restante, le mieux est de prendre comme but d'excursion Saint-Cergues et d'y aller non pas en ligne droite, au plus court, mais en zig-zag, suivant un itinéraire élastique, que l'on modifie à volonté en cours de route, au gré de ses caprices ou des circonstances. Cet itinéraire en ligne brisée, il y a longtemps que je me proposais de le réaliser. Tout dernièrement, par deux splendides mais chaudes journées de la mi-août, il m'a été donné de l'accomplir à mon parfait contentement. Et voilà ce que j'ai vu.

Premier but: le Chalet de la Nuvaz. Jusque-là pays connu. Au-delà de la crête, c'est pour moi zone toute nouvelle. La carte nous renseigne vite. Dès que la ligne de faite est franchie, c'est aux Echadez que l'on parvient, une montagne immense, habitée par la jeunesse bovine de Marchissy; une montagne comme les autres, faite de crêtes boisées, de combes démesurément allongées, envahies par un peuplement de gentianes que des spécialistes sont en train d'arracher sur une vaste échelle. Le chalet, bâti sur une éminence, appartient au système du district de Nyon, savoir: forme carrée, avec toit à quatre pans égaux ou presque. Les chalets de chez nous, au contraire, sont rectangulaires, allongés, avec toit à deux pans.

Des Echadez, c'est la Perroudaz du Vaud que nous désirons atteindre. Mais fortement engagés sur le pan devant de la chaîne, cheminant un peu trop bas, cette montagne se dérobe, et après une remontée assez raide, nous parvenons au chalet du Planay. Une combe, comme toujours, dont un versant porte les stigmates d'un débroussaillage de fraîche date. A nos pieds, des plans pelés par la dent des bovins, rôtis par le soleil et le sec. Dans le lointain, vers le nord-ouest, les escarpements du Mont Sallaz, du Mont Pelé et, en contre-bas vers l'ouest et vers le sud, un monde de noirs sapins habillant des crêtes, des combes, des cuvettes trouées de clairières vertes, rubanées de routes blanches.